



# INFO DFPE

## POUR TOUS LES ACTEURS DE LA PMI

**Lors de différentes audiences, la *CFDT* revendique et négocie avec les élus et la direction des ressources humaines pour :**

- ❖ Un recrutement en conséquence de tous les corps de métiers ;
- ❖ un pôle de remplacement spécifique à la PMI pour tous les corps de métier ;
- ❖ Remplacement systématique des congés maternité et congés bonifiés ;
- ❖ La prime d'encadrement de tous les services ;
- ❖ Le paiement des heures supplémentaires ;
- ❖ La non application du schéma directeur entraîne :
  - Les glissements de tâches ;
  - Une sécurité amoindrie ;
  - Une non-participation aux réunions de territoire pour tout corps métier ;
  - Mise en défaut par l'application de QualiParis ;
  - L'application réelle de journées pédagogiques.
  
- ❖ La présence d'une EJE dans toutes les PMI ;
- ❖ Du matériel ergonomique en prévention des TMS ;
- ❖ La possibilité de télétravail ;
- ❖ Une NBI pour tous les agents accueillant du public ;
- ❖ Un ordinateur portable pour les agents nomades ;
- ❖ Une prise en charge systématique pour les formations obligatoires ;
- ❖ Plus de formations spécifiques.

**La *CFDT* a porté et portera le 100% promouvable / promu jusqu'au bout !**

**CFDT UN SYNDICAT ANCRÉ DANS VOTRE RÉALITÉ !**

